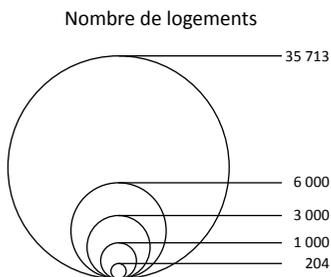
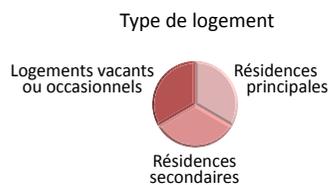
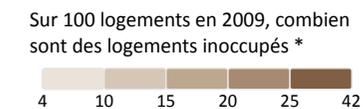
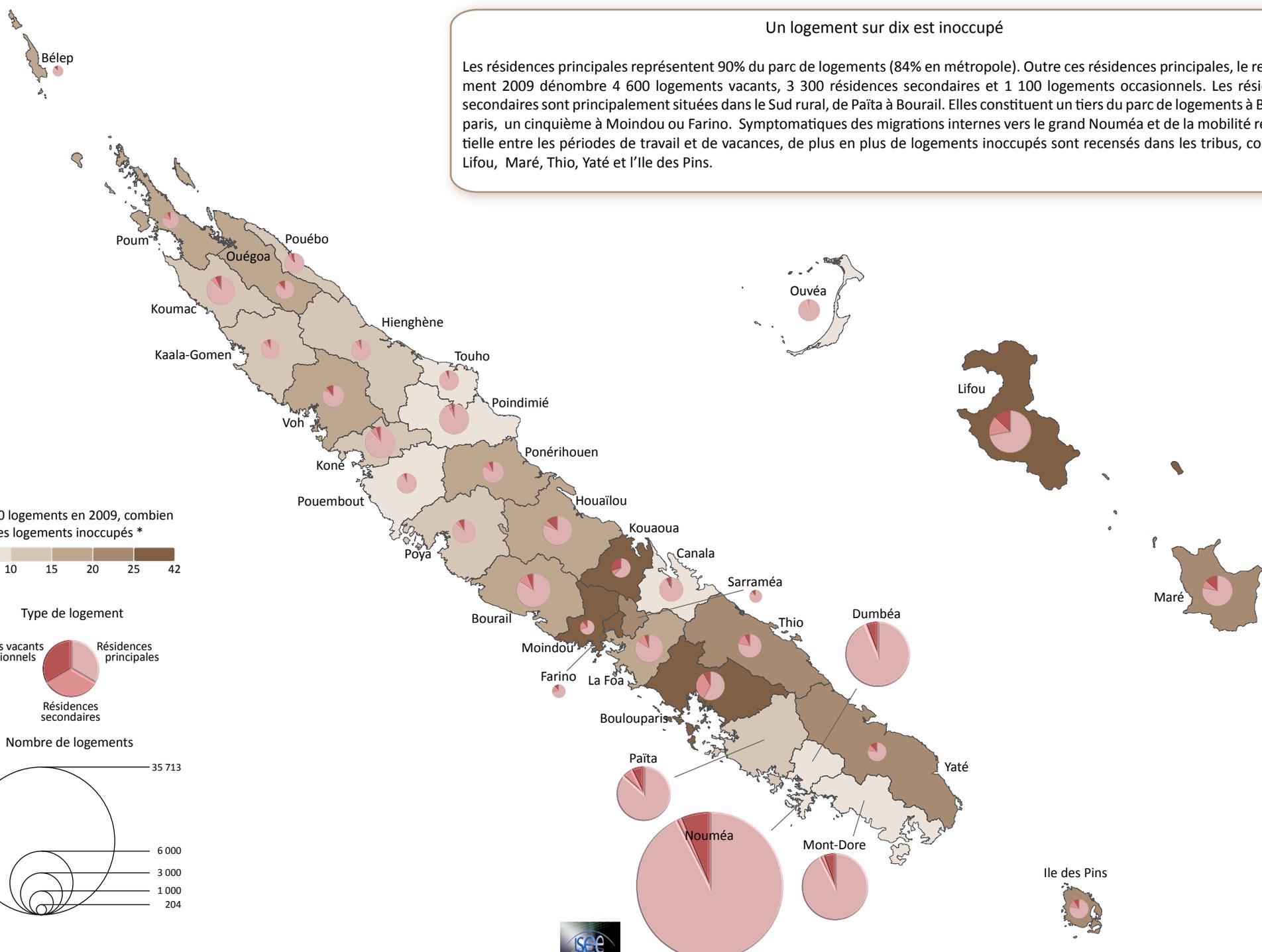


Un logement sur dix est inoccupé

Les résidences principales représentent 90% du parc de logements (84% en métropole). Outre ces résidences principales, le recensement 2009 dénombre 4 600 logements vacants, 3 300 résidences secondaires et 1 100 logements occasionnels. Les résidences secondaires sont principalement situées dans le Sud rural, de Païta à Bourail. Elles constituent un tiers du parc de logements à Boulouparis, un cinquième à Moindou ou Farino. Symptomatiques des migrations internes vers le grand Nouméa et de la mobilité résidentielle entre les périodes de travail et de vacances, de plus en plus de logements inoccupés sont recensés dans les tribus, comme à Lifou, Maré, Thio, Yaté et l'Ile des Pins.

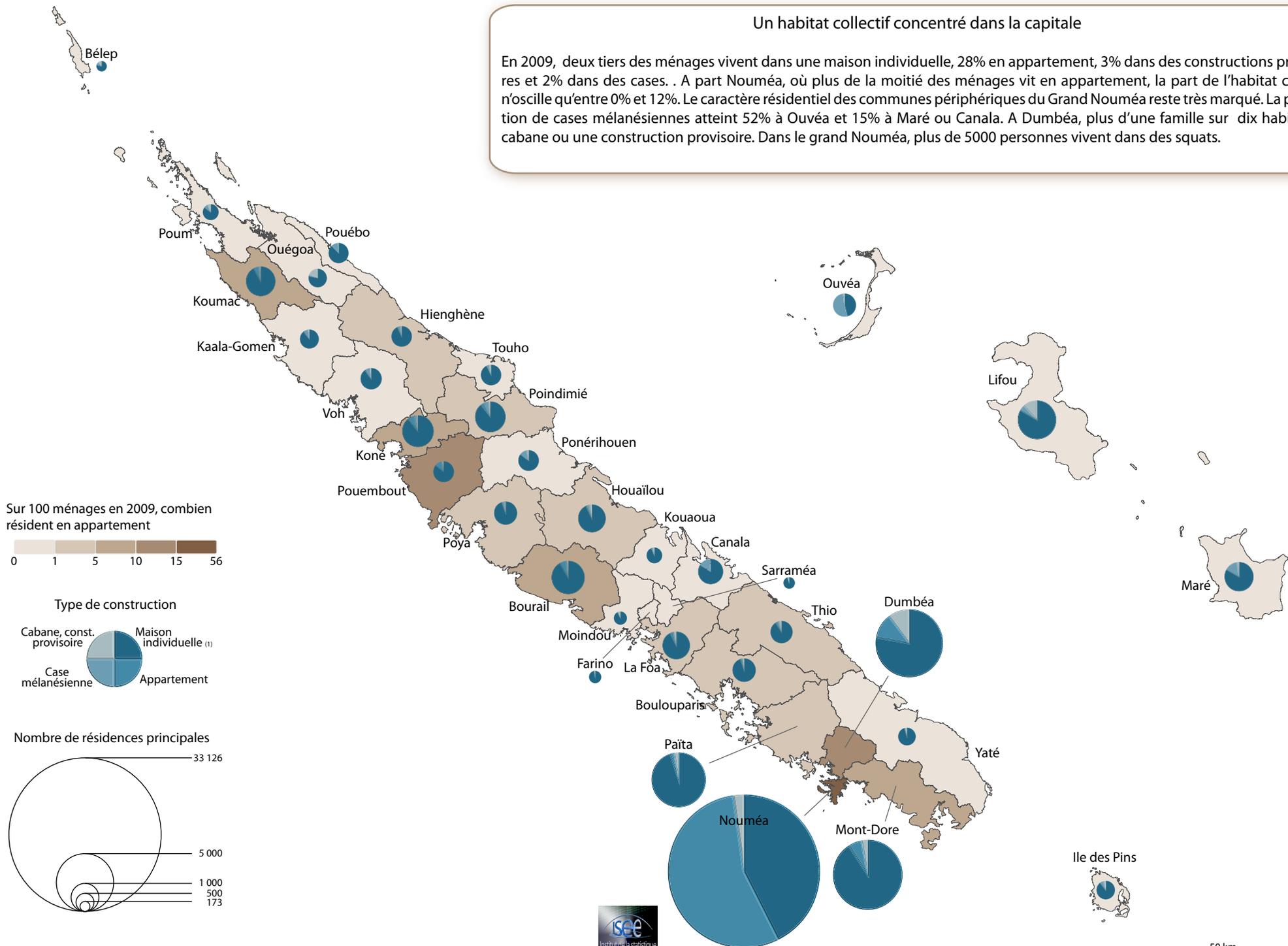


* résidences secondaires, logements vacants ou occasionnels



Un habitat collectif concentré dans la capitale

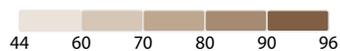
En 2009, deux tiers des ménages vivent dans une maison individuelle, 28% en appartement, 3% dans des constructions provisoires et 2% dans des cases. . A part Nouméa, où plus de la moitié des ménages vit en appartement, la part de l'habitat collectif n'oscille qu'entre 0% et 12%. Le caractère résidentiel des communes périphériques du Grand Nouméa reste très marqué. La proportion de cases mélanésiennes atteint 52% à Ouvéa et 15% à Maré ou Canala. A Dumbéa, plus d'une famille sur dix habite une cabane ou une construction provisoire. Dans le grand Nouméa, plus de 5000 personnes vivent dans des squats.



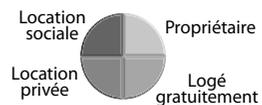
Moins de ménages propriétaires dans le Grand Nouméa

En 2009, 62% des ménages sont propriétaires, 31% sont locataires et 7% sont logés gratuitement. Le taux de ménages propriétaires continue de s'accroître (56 % en 1989, 60% en 1996, 61% en 2004), mais plus lentement. L'immense majorité (92 %) des ménages résidant en tribu est propriétaire. Hors terres coutumières, le taux de foyers propriétaires s'établit à 55 %. C'est à Nouméa que ce taux est le plus faible (45%). L'essentiel du parc locatif est implanté dans le Grand Nouméa. Les locations sont réparties à 55% dans le secteur privé et 45% dans le secteur social. La part des ménages locataires d'un logement social atteint 22% à Nouméa, 13% à Païta et Dumbéa et 12 % à Koné et Pouembout.

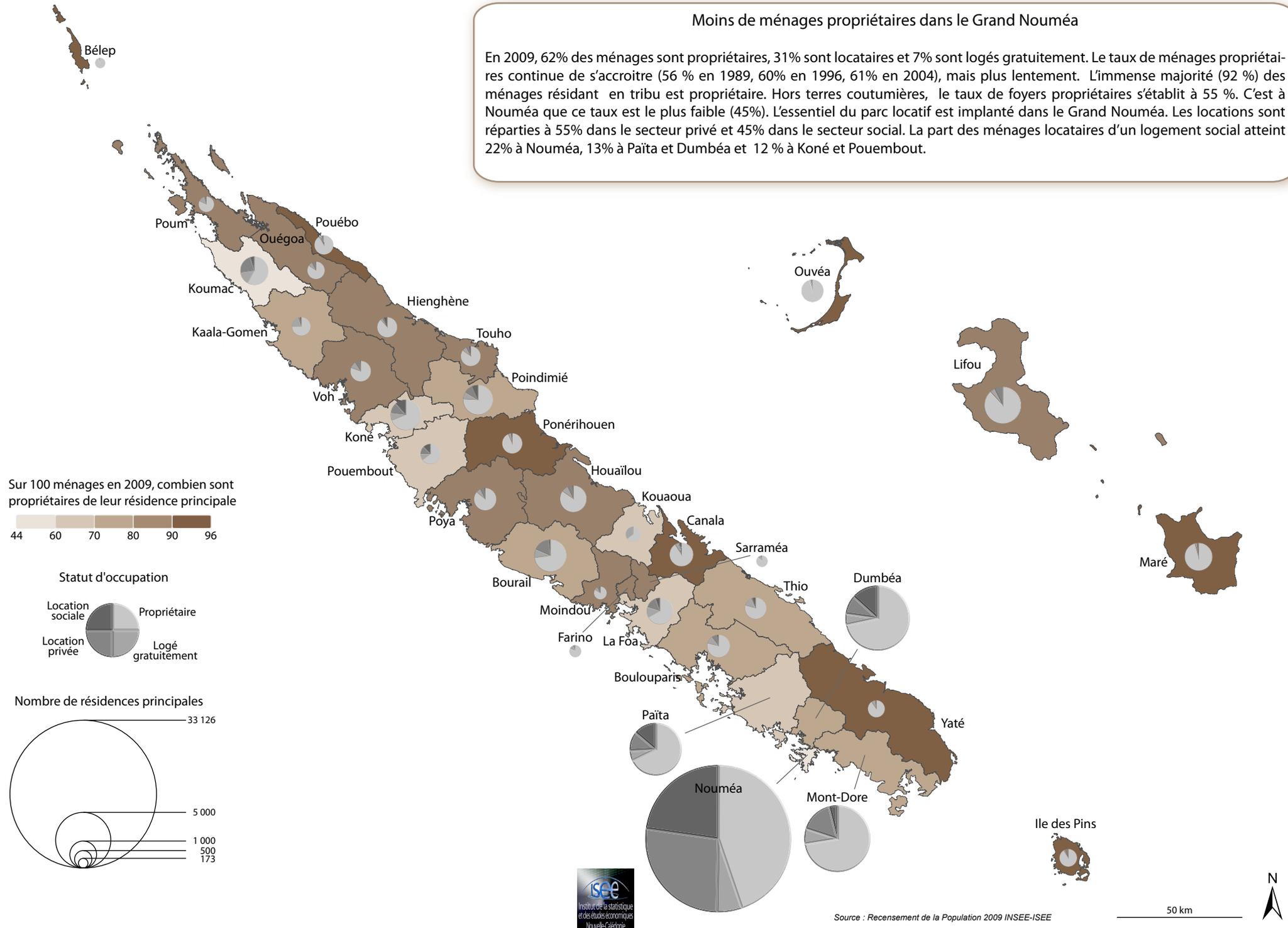
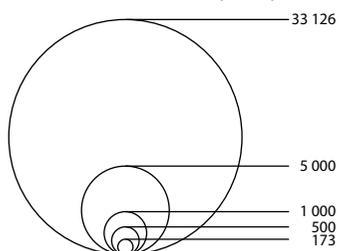
Sur 100 ménages en 2009, combien sont propriétaires de leur résidence principale



Statut d'occupation



Nombre de résidences principales



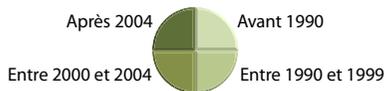
Un logement sur deux construit après 1990

La moitié des logements ont été construits après 1990 et les logements les plus récents, ceux construits entre 2005 et 2009, représentent 15% du parc. Ces logements récents sont situés dans les communes à forte expansion démographique (Païta, Dumbéa et Pouembout) ou ayant un parc important de résidences secondaires comme Boulouparis. Les taux les plus faibles de constructions récentes sont observés sur la côte Est et dans les cinq îles. Dans la capitale, les trois quarts des constructions depuis 2005 sont des appartements.

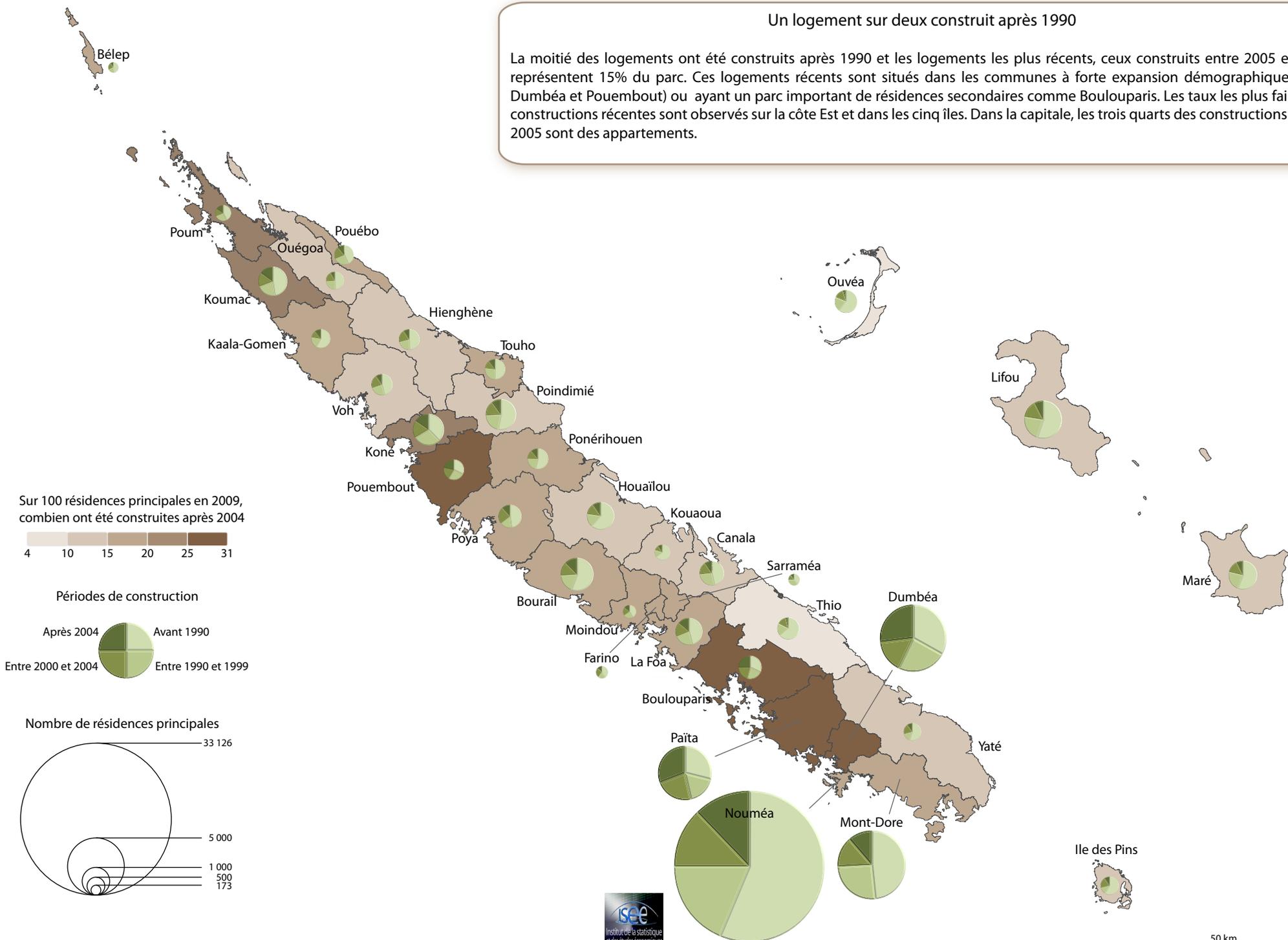
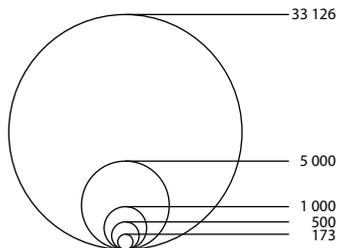
Sur 100 résidences principales en 2009, combien ont été construites après 2004



Périodes de construction



Nombre de résidences principales



Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

50 km



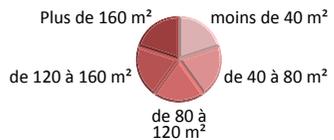
7% des ménages en situation de surpeuplement

La superficie moyenne des logements est estimée à environ 85 m². Elle est plus faible dans la province Iles Loyauté (63 m²) ou dans la province Nord (75 m²) que dans la province Sud (88 m²). En moyenne, l'habitat collectif est moins spacieux (70 m²) que la maison individuelle (95m²). La superficie moyenne dont dispose chaque personne dans son logement s'échelonne de 15 m² (la côte Est et les îles) à 30 m² à Koumac, Bourail ou Nouméa. La superficie par personne est inférieure à 10 m² pour 7% des ménages. Plus de la moitié de ces familles en situation de surpeuplement vivent en tribu ou en squat.

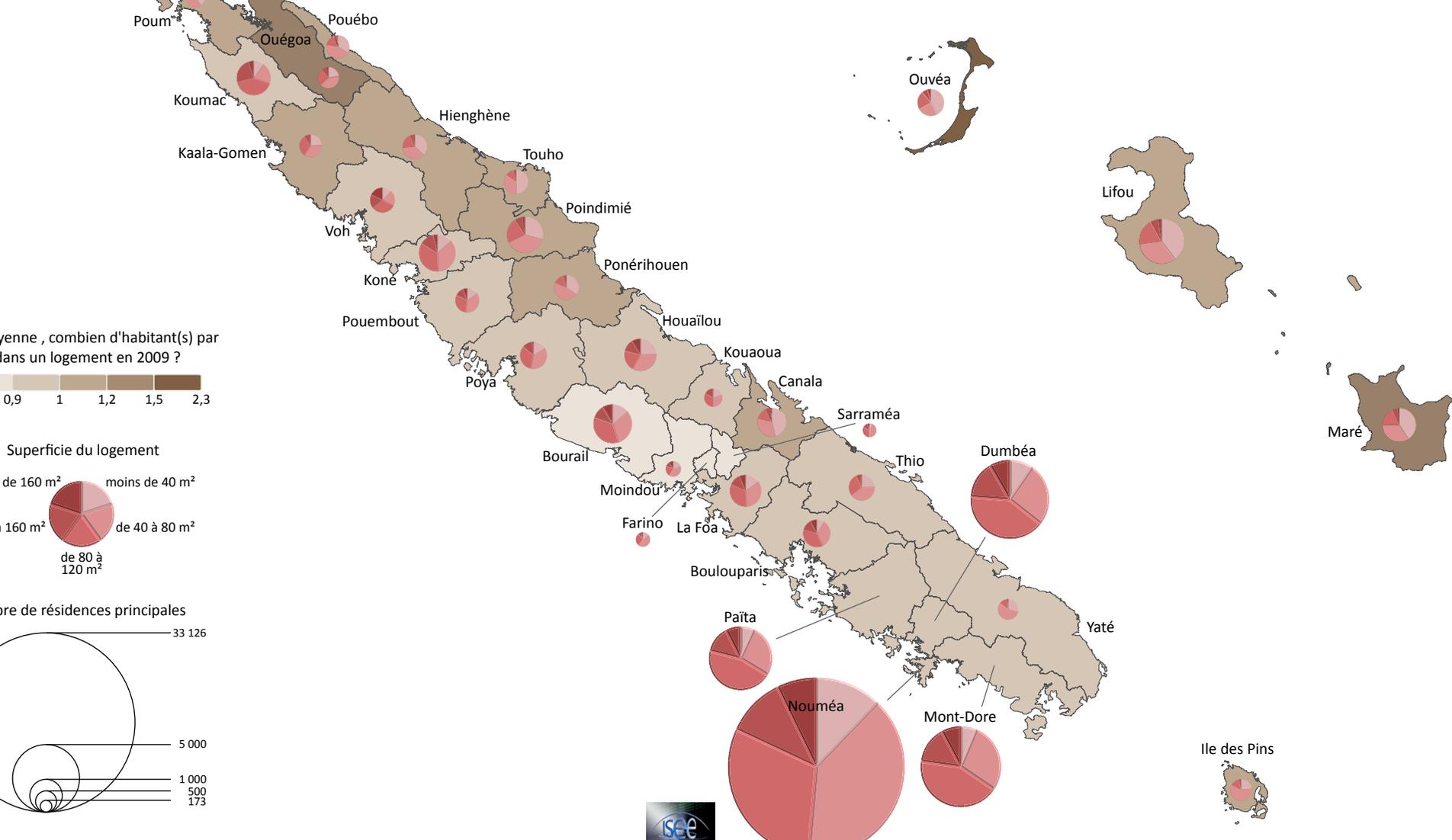
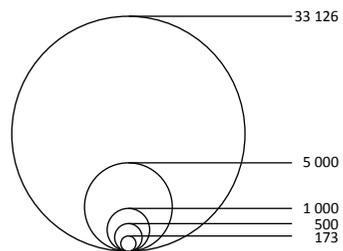
En moyenne, combien d'habitant(s) par pièce dans un logement en 2009 ?



Superficie du logement



Nombre de résidences principales



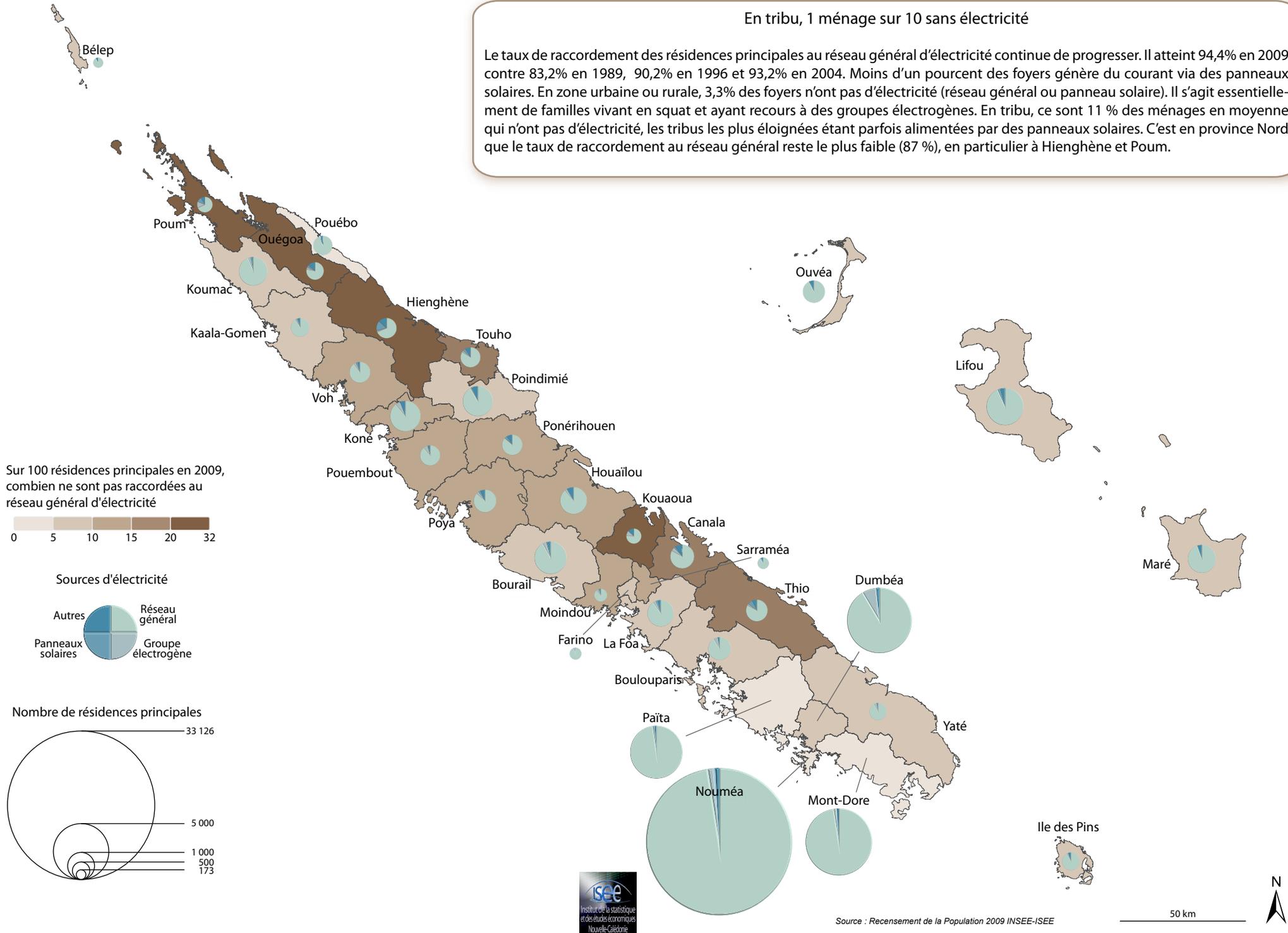
Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

50 km



En tribu, 1 ménage sur 10 sans électricité

Le taux de raccordement des résidences principales au réseau général d'électricité continue de progresser. Il atteint 94,4% en 2009 contre 83,2% en 1989, 90,2% en 1996 et 93,2% en 2004. Moins d'un pourcent des foyers génère du courant via des panneaux solaires. En zone urbaine ou rurale, 3,3% des foyers n'ont pas d'électricité (réseau général ou panneau solaire). Il s'agit essentiellement de familles vivant en squat et ayant recours à des groupes électrogènes. En tribu, ce sont 11 % des ménages en moyenne qui n'ont pas d'électricité, les tribus les plus éloignées étant parfois alimentées par des panneaux solaires. C'est en province Nord que le taux de raccordement au réseau général reste le plus faible (87 %), en particulier à Hienghène et Poum.

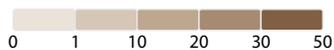


50 km

3% des ménages sans eau courante

En 2009, 97% des ménages disposent de l'eau courante à l'intérieur ou à l'extérieur de leur résidence principale, contre 90% en 1989. Le taux le plus faible est observé en province Nord où un ménage sur dix s'approvisionne auprès de points d'eau collectifs. A Belep, la moitié des foyers n'a pas l'eau courante, à Touho un quart, à Canala, Ponérihouen et Poindimié un cinquième. En tribu, 11% des ménages n'ont pas de points d'eau individuels, contre 1% en zones urbaine ou rurale.

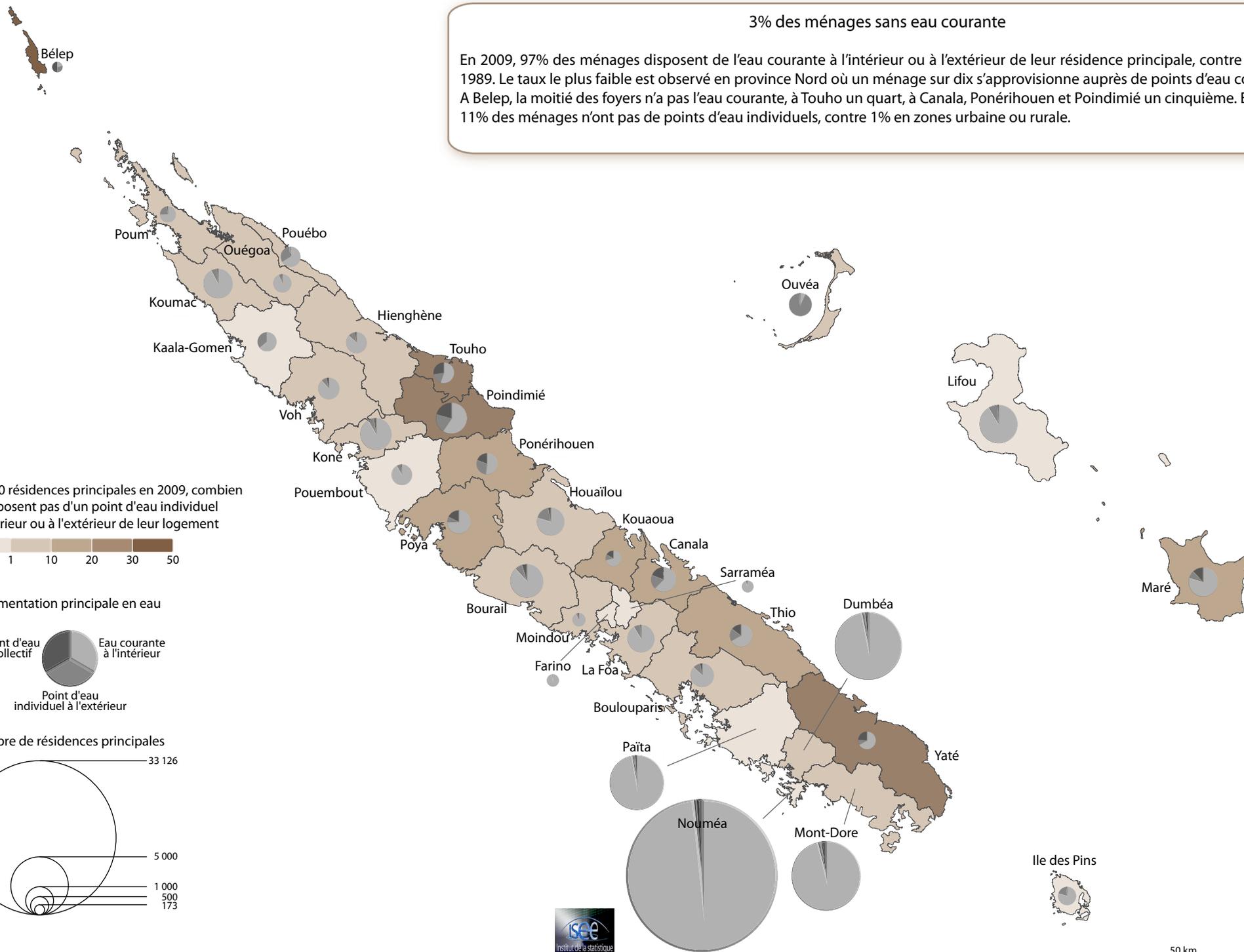
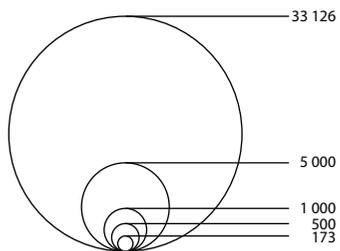
Sur 100 résidences principales en 2009, combien ne disposent pas d'un point d'eau individuel à l'intérieur ou à l'extérieur de leur logement



Alimentation principale en eau



Nombre de résidences principales



Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

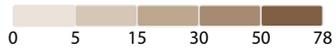
50 km



Un ménage sur huit sans confort sanitaire de base

Un peu plus de 9000 familles (12,6%) ne disposent ni de douche, ni de baignoire, ni de WC à l'intérieur de leur logement, contre 1,3% en France métropolitaine ou 6,5% dans les DOM. Le taux atteint 5% en province Sud, 37% en province Nord et 47% aux Loyauté. En tribu, c'est la moitié des ménages qui n'ont pas d'installations sanitaires à l'intérieur de leur logement. Les communes les moins bien équipées sont Belep et Ouvéa, suivies de Ponérihouen, Poum, Maré, Canala et Pouébo.

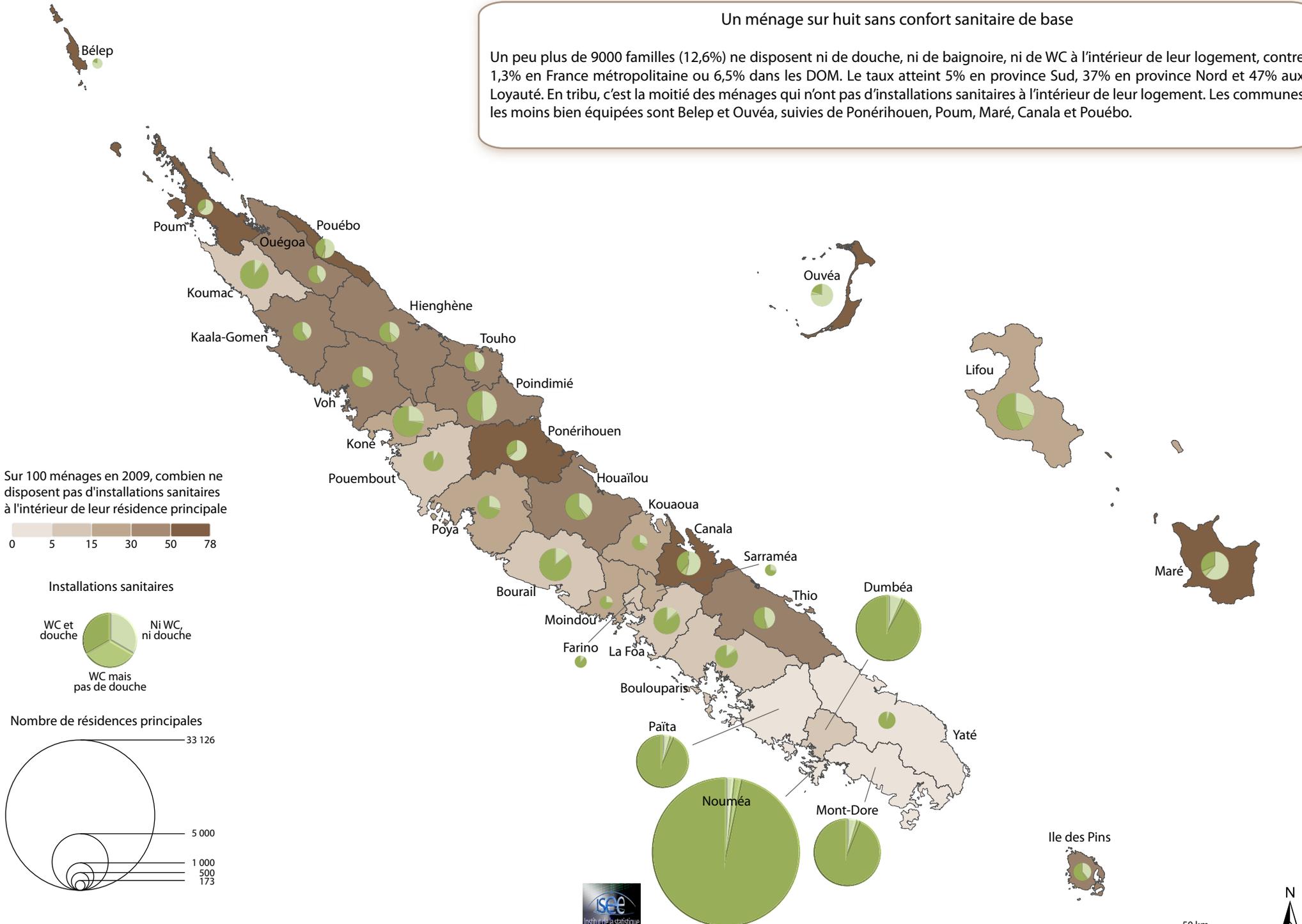
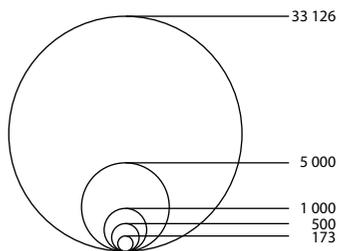
Sur 100 ménages en 2009, combien ne disposent pas d'installations sanitaires à l'intérieur de leur résidence principale



Installations sanitaires



Nombre de résidences principales



Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

50 km

